

# CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES À L'APPUI DE LA PAIX ISRAËLO-PALESTINIENNE - SESSION D'OUVERTURE

La paix est possible: définir des orientations pour aller de l'avant - Office des Nations Unies à Genève, 29 et 30 juin 2016  
29 juin 2016

GENÈVE (*Publié tel que reçu\**) – La Conférence internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne s'est ouverte ce matin à l'Office des Nations Unies à Genève (UNOG). Sa tenue coïncide avec une possible amélioration de la dynamique en faveur de la paix entre Israël et la Palestine, car de nombreux efforts multilatéraux sont entrepris par les acteurs internationaux, issus des institutions gouvernementales ou non gouvernementales, afin de créer, pour les Palestiniens et les Israéliens, une atmosphère propice à la négociation. Le titre de la conférence est «La paix est possible: définir des orientations pour aller de l'avant».

M. FODE SECK, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a ouvert la Conférence, souhaité la bienvenue aux participants et loué les récentes initiatives multilatérales. M. MICHAEL MØLLER, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, a lu un message du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. M. NABEEL SHAATH, Représentant de l'État de Palestine et Membre du Comité central du Fatah, a fait une déclaration au nom du Président de l'État de Palestine, M. Mahmoud Abbas. M. SAMIR BAKR, Secrétaire général adjoint de l'Organisation de la coopération islamique, s'est exprimé sur les raisons qui ont favorisé l'échec d'initiatives passées.

De nombreuses préoccupations ont été soulevées lors des remarques d'introduction de la Conférence. Les représentants et participants étaient d'avis sur le fait que la paix était possible, mais que les israéliens et les Palestiniens devaient continuer les tentatives de négociations sous l'impulsion de la communauté internationale.

Quant à l'objectif final, la quasi-totalité des représentants et des participants ont apporté leur soutien à la création d'un État palestinien, qui cohabiterait pacifiquement avec Israël. L'État palestinien devrait être défini selon les frontières d'avant 1967 et jouir d'une souveraineté absolue sur son territoire, de son indépendance et de sa sécurité, et avoir Jérusalem-Est pour capitale. Les citoyens d'un tel État palestinien devraient pouvoir bénéficier de droits inaliénables, garantis par la Charte des Nations Unies. Quelques représentants ont précisé qu'une solution à un seul État restait possible, mais qu'il devrait être laïque, garantir les droits de toutes les personnes et inclure toutes les communautés du pays, peu importe l'ethnie, la religion ou toute autre considération.

Toutefois, les représentants et les participants ont mentionné plusieurs obstacles à ce processus de paix, le plus flagrant étant qu'Israël continuait son implantation dans les territoires occupés, et ce malgré les engagements pris lors de la signature des Accords d'Oslo et dans le cadre d'autres visites diplomatiques et en violation du droit international garanti par

diverses résolutions des Nations Unies. De plus, les actes unilatéraux et les politiques mises en place par Israël, comme le recours à la force militaire, l'adoption de sanctions notamment économiques, ainsi que le blocus de la bande de Gaza étaient contre-productifs.

Par conséquent, les participants ont noté que des initiatives devaient être prises pour restaurer l'espoir. Israël devrait mettre un terme au processus d'implantation, démanteler les colonies de peuplement illégales existantes et rejoindre les négociations en toute bonne foi. Israël devrait également s'abstenir d'employer la violence envers les civils. Les Palestiniens doivent, quant à eux, mettre un terme à la violence ainsi qu'à d'autres activités comme la construction de tunnels dans la bande de Gaza.

Au cours des diverses rencontres internationales de ces dix dernières années, les efforts en faveur de la paix se sont accrus. Bien que les Accords d'Oslo n'aient pas produit d'avancées considérables, le récent renouveau d'intérêt pour l'Initiative de paix arabe ou la récente réunion ministérielle dirigée par la France laissent espérer le ré-enclenchement du processus de paix. Enfin, le rôle déterminant de la contribution des organisations de la société civile à ce processus a été souligné. L'engagement de la communauté internationale serait essentiel pour pouvoir avancer.

Lors de la suite de la Conférence, les représentants et participants ont analysé les succès et les échecs des initiatives précédentes et ont tenté de définir des orientations pour aller de l'avant ainsi qu'un calendrier concret.

*\*Traduction de la version anglaise. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'intégralité du communiqué anglais.*

*Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel*

M16/007F